

Risque Béryllium pour les travailleurs

Code référence : 75B

OBJECTIFS

La formation doit répondre à l'article R4412-87 du code du travail, à savoir :

- S'approprier les articles principaux de la réglementation française concernant les risques associés à la mise en œuvre du Béryllium
- Identifier les différents risques pour la santé associés à une exposition au Béryllium
- S'approprier les prescriptions de base en matière d'hygiène pour prévenir l'exposition

PUBLIC

La formation s'adresse à tous les salariés (Ingénieur ou technicien) pouvant être amenés à travailler au contact du Béryllium.

PRÉ-REQUIS

Pas de compétence technique spécifique requise.

CONTENU

- Accueil - Loi et réglementation française : Principaux articles de loi du droit Français (R4412, etc.) et européen sur la prévention des risques associés au Béryllium - Aspects santé et sécurité au travail : Voies d'exposition des travailleurs, conséquences sur la santé des différents types d'exposition, symptômes, suivi médical des travailleurs - Bonnes pratiques générales : Exemple d'une installation mettant en œuvre du Béryllium (BerylCo) et présentation des principes de bases du « modèle de protection des travailleurs Béryllium » pour limiter l'exposition

MÉTHODE

Cours magistraux. Une évaluation des acquis est effectuée en fin de session.

COLLABORATION

Formation réalisée en collaboration avec le DEN/D2S Cadarache

PRIX PUBLIC - 2019

410 €

DURÉE - 2019

1 jour (4 heures et 50 minutes)

LIEU ET DATE - 2019

Cadarache

- 21 juin 2019

Saclay

- 29 novembre 2019

COORDINATION - 2019

Responsable(s) pédagogique(s) :

Cadarache

M. Christophe TIFFREAU
christophe.tiffreau@cea.fr

Saclay

M. Christophe TIFFREAU
christophe.tiffreau@cea.fr

CONTACT - 2019

Organisatrice(s) formation :

Cadarache

Mme Béatrice JACOB-SILVESTRI
beatrice.jacob-silvestri@cea.fr
Tél. +33 4 42 25 37 80

Saclay

Mme Béatrice JACOB-SILVESTRI
beatrice.jacob-silvestri@cea.fr
Tél. +33 4 42 25 37 80